



2024 – 2025

Gymnase pour Adultes GypAd

021 557 46 62
[gymnase-pour-
adultes@vd.ch](mailto:gymnase-pour-adultes@vd.ch)

Av. des Désertes 29

1009 Pully
CCP 17-537470-4
www.gypad.ch

Le Gymnase pour Adultes (GypAd) propose diverses filières de formation permettant à des personnes de plus de vingt ans d'entamer, dans un cadre alliant bienveillance et exigence, une réorientation professionnelle, voire une intégration sociale, par l'obtention d'un titre du niveau secondaire supérieur.

Cette école se situe dans les locaux du Gymnase de Chamblandes pour les filières PREP, ECGA, EMA, Passerelle et dans les locaux du Gymnase de Provence pour la filière EMBi.

Direction

Adriano ALOISE
Directeur

adriano.aloise@vd.ch

021 557 46 55
Bureau A205

Ophélie FRIEDLI CHAVE
Doyenne EMA/MS/ PASS 01 à 04/ CoCI

ophelie.friedli@vd.ch

021 557 46 54
Bureau A204

Lydie SCHMIT
Doyenne PASS 09 à 12 /examens/RBA
Mesures d'aménagement pour besoins
spécifique/promotions

lydie.schmit@vdch

021 557 97 76
Bureau A204

Sophie CHESEAUX
Doyenne ECGA / PASS 05 à 8 / aides financières

sophie.cheseaux@vd.ch

021 557 46 78
Bureau A204

Karen MALHERBE
Doyenne EMBi (site de Provence uniquement)

karen.malherbe@vd.ch

079 534 55 27

Le directeur supervise toutes les activités pédagogiques ainsi que les tâches administratives relatives au Gymnase pour Adultes. Même si, pour toute question touchant à ses études et à son orientation ultérieure, l'étudiant·e s'adresse en priorité à sa conseillère ou son conseiller de classe ou aux études, à sa doyenne, voire aux autres services (travailleuse sociale, conseillère en orientation, voir p. 2 et 3), elle/il peut demander en tout temps un entretien au directeur (contact par courriel).

De manière analogue, les questions relatives à une classe sont d'abord traitées par la conseillère ou le conseiller de classe ou aux études (voir p. 4), puis par la doyenne responsable de la classe, et au besoin, par le directeur du GypAd.

Administration et services

Secrétariat, RH et comptabilité

Mail et heures d'ouverture

gymnase-pour-adultes@vd.ch

Heures d'ouverture :

Lu, ma, me, je : 13h à 18h15

Ve : 13h à 16h

Andrea CHRISTINAT

021 557 46 64

Secrétaire de direction, RH et comptabilité

Bureau A116

Véronique BÉLAZ

021 557 46 62

Secrétaire d'unité

Bureau A116

L'accès aux locaux du Gymnase de Chamblandes est possible dès 7h30 du lundi au vendredi. Le soir, après les cours, toutes et tou-te-s les étudiant-e-s du GypAd doivent avoir quitté les bâtiments au plus tard à 21h45 du lundi au jeudi et à 19h15 le vendredi. Le week-end tous les bâtiments sont fermés.

Bibliothèque

Joëlle BURNIER

021 557 47 04

Bibliothécaire

Biblio.Chamblandes@eduvaud.ch

La bibliothèque de Chamblandes est ouverte de 8h00 à 18h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 16h00 le vendredi.

La bibliothèque est un lieu d'étude avec de nombreuses places de travail et des postes informatiques. Documentaires, revues, romans, bandes dessinées, DVD, mangas et ressources numériques sont à disposition des étudiant-e-s et des enseignant-e-s.

Réseau d'accompagnement et de soutien

Le réseau d'accompagnement et de soutien du GypAd regroupe la conseillère en orientation, la travailleuse sociale, l'infirmière. Son but est de contribuer à créer un climat d'étude favorable en permettant, en étroite collaboration avec le décanat, une prise en charge concertée (en toute confidentialité) des étudiant-e-s rencontrant des difficultés autres que pédagogiques. Il peut organiser certaines actions de prévention ou d'entraide.

Orientation pré-universitaire et professionnelle

Virginie SIEGENTHALER BAGNOUD

virginie.bagnoud-siegenthaler@vd.ch

021 557 46 77

Villa-Est, 1er étage

Madame Siegenthaler Bagnoud est à disposition des étudiant-e-s pour les aider à élaborer un projet d'études et de formation professionnelle. Présence sur le site de Chamblandes le mardi et le mercredi. Les feuilles de demande d'entretien sont disponibles au secrétariat et doivent être déposées dans la boîte aux lettres de l'orientation.

D'autre part, le site de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle fournit des informations (www.vd.ch/orientation) sur :

- les professions ;
- les formations et les apprentissages ;
- l'agenda des manifestations.

Pour une demande d'entretien individuel, il est nécessaire de prendre directement contact avec le Centre régional d'orientation professionnelle de Lausanne (rue de la Borde 3d, 1014 Lausanne) au 021 316 11 31.

Travailleuse sociale

Doris STIERLIN DESLARZES

doris.stierlin-deslarzes@vd.ch

079 726 09 40

Bureau A211

La travailleuse sociale est une personne disponible et compétente pour accompagner les étudiant·e·s et les aider à faire face à des questions d'argent, de permis de séjour, de logement, en lien avec les assurances sociales ou encore d'ordre juridique. En cas de difficultés personnelles, familiales ou relationnelles des étudiant·e·s, la travailleuse sociale peut les épauler dans la recherche de solutions et dans des démarches socio-administratives, notamment en les orientant vers les différents partenaires externes au GypAd. Toutes les démarches sont effectuées en accord avec les étudiant·e·s et la confidentialité dans l'échange d'information est garantie. La travailleuse sociale est présente dans l'établissement le mardi, le jeudi et le vendredi.

Encadrement pédagogique

Conseiller·ère·s de classe ou conseiller·ère·s aux études

Les conseillères et conseillers de classe (pour les cours préparatoires, l'ECGA et l'EMA) et les conseillères et conseillers aux études (pour la Voie passerelle) accompagnent les étudiant·e·s dont elles/ils sont responsables tout au long de leurs études. Elles/ils suivent leur fréquentation des cours et consultent le conseil de classe afin de pouvoir intervenir si nécessaire auprès des étudiant·e·s et les conseiller. Elles/ils prennent contact avec la doyenne ou le doyen responsable de leur classe (voire avec le directeur) si le comportement ou les absences d'un·e étudiant·e deviennent préoccupants. Elles/ils sont également le relais entre les étudiant·e·s et la direction du GypAd en cas de besoins ou de demandes particulières.

Pour les cours préparatoires, les classes de l'ECGA et celles de l'EMA, les conseillères et conseillers de classe gèrent également le suivi des absences aux évaluations et les éventuels rattrapages, en étroite collaboration avec la doyenne responsable de chaque filière. Aux échéances des bulletins, elles/ils consultent leurs collègues et préparent les préavis du conseil de classe au sujet des cas de promotion, d'échec ou de réorientation.

Dans certaines situations, le conseil de classe (c.-à-d. l'ensemble des enseignant·e·s d'une classe) est consulté par la direction. Il peut en tout temps se réunir pour discuter des problèmes propres à la classe et proposer des mesures pour résoudre lesdits problèmes.

Conseiller·ère·s et conseils de classe pour l'année scolaire 2024-2025

Classes	Conseiller·ère	Classes	Conseiller·ère
Prep1	Myriam GRELOT	Pass01	Maryline SOMSKY
Prep2	Xinxin LIU - Marija ZEKIC	Pass02	Sébastien KREINER
1C1	Sara SOTO	Pass03	Paolo LODONE
2C1	Antoine FACHARD	Pass04	Angélique DURUSSEL
1M1	Yoann PFLUGER	Pass05	Rajika MADDAGE
1M2	Ophélie FRIEDLI CHAVE	Pass06	Stéphane DEVAUD
2M1	Laura HERNIKAT SCHALLER	Pass07	Nicolas MEYLAN
2M2	Emily VILLINGER	Pass08	Patrick WINZENRIED
3M1	Xinxin LIU	Pass09	Valérei MEYLAN
3M2	Céline BORNET	Pass10	Kevin HAENNI
3CCI	Raphaël SANTORO	Pass11	Jeannette FERNANDEZ RIVERA
3CSA	Guillaume DONATI	Pass12	Stefano ALOISE
3CPE	Romain DE MONCHY		
3CTS	Adrien HESS		
3CAD	Ysaline FAVRE		

Engagement personnel des étudiant·e·s

Fréquentation des cours

La présence aux cours est obligatoire, et une fréquentation régulière de ceux-ci est une clé essentielle permettant des études couronnées de succès. Les enseignant·e·s sont tenu·e·s de contrôler la présence des étudiant·e·s à leurs cours. Même si les absences ne doivent pas être justifiées par écrit, les étudiant·e·s devraient, même a posteriori et par simple politesse envers les enseignant·e·s concerné·e·s, leur expliquer les raisons d'une absence ponctuelle ou prolongée.

Les cas de fréquentation trop irrégulière sont signalés par les conseillères ou conseillers de classe ou aux études à la doyenne responsable, qui, le cas échéant, contacte personnellement les étudiant·e·s concerné·e·s.

Une fréquentation **d'au moins 75 % des cours** est exigée de tou·te·s les étudiant·e·s du GypAd. **Un·e étudiant·e faisant preuve d'un absentéisme trop marqué peut se voir refuser l'accès aux examens finaux ou exclure des cours**, et son année est alors considérée comme **échouée**.

Évaluation continue¹

Pour toutes les classes hormis celles préparant à l'Examen complémentaire passerelle, le contrôle des connaissances se fait via une évaluation continue des connaissances et compétences sous la forme de travaux écrits, d'exposés, etc. Les évaluations sont annoncées au minimum deux semaines à l'avance par les enseignant·e·s et dès lors la présence des étudiant·e·s y est strictement obligatoire.

Toute absence, qu'elle ait été prévisible ou non, doit être immédiatement justifiée auprès de la conseillère ou du conseiller de classe à l'aide du formulaire ad hoc disponible sur la plateforme *teams*. Les rattrapages des évaluations manquées sont supervisés par la doyenne responsable de la classe.

Si le motif justifiant l'absence n'est pas jugé recevable par le/la conseiller·ère de classe et/ ou par la doyenne responsable, ou si l'absence au test dépasse le quota maximum imposé par le gymnase, **la note minimale de "1" est attribuée à l'épreuve, et celle-ci n'est pas rattrapée**.

Une évaluation manquée à la suite d'une absence dûment justifiée est rattrapée par l'étudiant·e, sur convocation de la doyenne, à l'une des séances spéciales prévues à cet effet.

Comportement général

Au sein du GypAd, il est attendu de chacun·e le respect des quelques règles et usages suivants :

- la **ponctualité** au début des cours ou après les pauses est exigée car elle permet un travail en classe effectif dès les premières minutes ;
- un relevé **quotidien** du courrier électronique institutionnel (adresse @eduvaud) est attendu de toutes et tous ;
- une **réponse rapide** doit être donnée aux sollicitations et convocations du corps enseignant et/ou de la direction ;
- **l'usage des téléphones portables n'est pas autorisé pendant les cours**, sauf pour des activités pédagogiques guidées par l'enseignant·e ;

¹ La filière EMBi n'est pas concernée par ces mesures dans le sens où elle a son système d'évaluation propre mêlant évaluations continues et examens semestriels. Voir brochure spécifique à la filière EMBi sur le site www.gypad.ch.

- **les étudiant-e-s veillent à laisser les locaux et les places de travail dans l'état où ils les ont trouvés** ; il n'est pas interdit de ramasser un papier ou un déchet que l'on n'a pas soi-même produit pour le mettre à la poubelle !
- **la fumée est strictement interdite à l'intérieur des bâtiments et sur les balcons** ; les fumeurs sont priés d'utiliser les cendriers placés à l'extérieur des bâtiments ;
- de même, un-e étudiant-e **ne peut venir en cours en état d'ébriété ou après avoir consommé des drogues.**
- la possession, la consommation et/ou le commerce d'alcool, de CBD et de toute autre drogue, légale ou non, **sont strictement interdits** dans l'enceinte du gymnase.

Quelques points administratifs

Dispositions financières

Écolage

Toutes et tous les étudiant-e-s suivant des cours au GypAd doivent s'acquitter d'un écolage annuel. Pour établir la facture d'écolage, la comptabilité doit impérativement (obligation légale) disposer de la fiche d'écolage dûment remplie. Les étudiant-e-s concerné-e-s la reçoivent avec la convocation pour la rentrée scolaire. **Elles/ils sont prié-e-s de la retourner au secrétariat dans le meilleur délai et au plus tard à la rentrée scolaire.**

Dès sa facturation, l'écolage est entièrement dû même en cas d'interruption prématurée de l'année. En cas de difficultés financières, des arrangements de paiement fractionné peuvent être demandés auprès de la comptabilité.

Taxe d'inscription

Tou-te-s les étudiant-e-s doivent s'acquitter chaque année d'une "taxe d'inscription" de CHF 70.–. Elle est destinée à couvrir une partie des frais administratifs et à faciliter l'organisation d'activités liées au programme scolaire ou à la vie de l'établissement.

Bourses d'études

Des formules de demande de bourse sont disponibles sur le site internet de l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (www.vd.ch/fr/themes/formation/bourses/generalites).

Aide financière

En cas de difficultés financières, des demandes d'aide peuvent être adressées à la doyenne responsable, Mme Sophie Cheseaux et/ou à Mme Doris Stierlin Deslarzes, travailleuse sociale au GypAd.

Attestations d'études et cartes d'étudiant

Les attestations d'études pour allocations familiales sont établies durant l'été pour toutes et tous les étudiant-e-s. Chacun-e reçoit la sienne avec le courrier de convocation de rentrée.

La carte d'étudiant est un document officiel et aucune annotation ou adjonction ne peut y être apportée par l'étudiant-e ou par un tiers. Elle est émise et distribuée en début d'année scolaire. Les cartes perdues peuvent être remplacées contre paiement de CHF 10.–. Les cartes modifiées ne sont plus valables ; elles peuvent être refaites par le secrétariat pour le même montant.

Assurances

L'école n'assure pas les étudiant·e·s à titre complémentaire. Elles/ils ne sont donc couvert·e·s que par leur(s) assurance(s) personnelle(s).

Généralités et organisation

Installations et locaux particuliers accessibles aux étudiant·e·s (site Chamblandes)

Certains locaux ou installations sont accessibles aux étudiant·e·s qui peuvent les utiliser aux conditions précisées par des règlements spéciaux. Il s'agit notamment :

- des réfectoires à la rotonde et à la sous-rotonde du bâtiment A ainsi que dans l'Atrium du bâtiment C ;
- de l'atelier d'informatique en A301 au troisième étage du bâtiment A ;
- de la bibliothèque, dernier étage du bâtiment A, et de sa salle de travail ;
- Boîtes aux lettres et panneaux d'affichage

La direction, le secrétariat et la plupart des services ont une boîte aux lettres à côté du pilier général (bâtiment A, 1er étage).

En plus des écrans disposés à la cafétéria, dans la rotonde du bâtiment A et dans l'Atrium du bâtiment C, plusieurs panneaux d'affichage donnent des informations diverses :

- le tableau d'affichage réservé au GypAd, situé en face du secrétariat : horaires, changements d'horaire, absences d'enseignant·e·s, planning des examens, etc.
- le pilier général (couloir du secrétariat) : informations officielles ;
- le tableau d'affichage de la cafétéria : orientation professionnelle, aumônerie, service de santé, offres d'emplois, etc.

Comité des étudiant·e·s

Les objectifs et missions de ce comité seront présentés à l'ensemble des étudiant·e·s dès la rentrée, et un appel à la participation active sera lancé à toutes et à tous.

Cours de mise à niveau

Les étudiant·e·s qui ont besoin d'aide au niveau de l'apprentissage scolaire peuvent en obtenir sur demande (gratuitement, mais en principe **de manière ponctuelle et non suivie**). Le détail de l'offre est annoncé en début d'année scolaire, sur la plateforme *Teams*.

Horaire général

Les classes des cours préparatoires, les classes de l'École de culture générale pour adultes (ECGA), les classes de l'École de maturité pour adultes (EMA), les classes du soir de la Voie passerelle (PASS01 et PASS11) et les classes de compléments de langue pour les MSC1 suivent l'horaire ci-dessous :

GypAd - Classes du soir						
N°	Période	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	15 h 45 – 16 h 30					
2	16 h 30 – 17 h 15					
3	17 h 15 – 18 h 00					
4	18 h 10 – 18 h 55					
5	18 h 55 – 19 h 40					
6	19 h 50 – 20 h 35					
7	20 h 35 – 21 h 20					

Les classes de la Voie passerelle "fin de journée" (c.-à-d. sauf PASS01 et PASS11) suivent du lundi au jeudi un horaire débutant environ une heure et demie plus tôt que les classes du soir.

GypAd - Classes "fin de journée"									
N°	Période	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi			
1	15 h 45 – 16 h 30								
2	16 h 30 – 17 h 15								
3	17 h 15 – 18 h 00								
4	18 h 10 – 18 h 55								
5	18 h 55 – 19 h 40								
6	19 h 50 – 20 h 35								
7	20 h 35 – 21 h 20								

Le vendredi, l'horaire est le même pour TOUTES les classe. La pause de 10 min. est placée entre les périodes 2 et 3, celle-ci débutant donc à 17h25. La période 4 et... la semaine se terminent à 18h55 !

Numérotation des semaines de cours 2024-2025

1	du 19 août au 22 août 2024	13	du 25 novembre au 29 novembre 2024	24	du 3 mars au 7 mars 2025
2	du 26 août au 30 août 2024	14	du 2 décembre au 6 décembre 2024	25	du 10 mars au 14 mars 2025
3	du 2 septembre au 6 septembre 2024	15	du 9 décembre au 13 décembre 2024	26	du 17 mars au 21 mars 2025
4	du 9 septembre au 13 septembre 2024	16	du 16 décembre au 20 décembre 2024	27	du 24 mars au 28 mars 2025
5	du 16 septembre au 20 septembre 2024	17	du 6 janvier au 10 janvier 2025	28	du 31 mars au 4 avril 2025
6	du 23 septembre au 27 septembre 2024	18	du 13 janvier au 17 janvier 2025	29	du 7 avril au 11 avril 2025
7	du 30 septembre au 4 octobre 2024	19	du 20 janvier au 24 janvier 2025	30	du 28 avril au 2 mai 2025
8	du 7 octobre au 11 octobre 2024	20	du 27 janvier au 31 janvier 2025	31	du 5 mai au 9 mai 2025
9	du 28 octobre au 1 ^{er} novembre 2024	21	du 3 février au 7 février 2025	32	du 12 mai au 16 mai 2025
10	du 4 novembre au 8 novembre 2024	22	du 10 février au 14 février 2025	33	du 19 mai au 23 mai 2025
11	du 11 novembre au 15 novembre 2024	23	du 24 février au 28 février 2025	34	du 26 mai au 30 mai 2025
12	du 18 novembre au 22 novembre 2024			35	du 2 juin au 6 juin 2025
				36	du 9 juin au 13 juin 2025
				37	du 16 juin au 20 juin 2025
				38	du 23 juin au 27 juin 2025

Concernant un éventuel décalage de cours dû à un jour férié, l'horaire sur HERMÈS fait foi.

Mémento

Accueil des nouveaux étudiants	lundi 19 août 2023	Voie Passerelle 16 h 30 Autres classes 17 h 30
Début des cours		Toutes les classes 18 h 10
Congé du Jeûne fédéral	lundi 16 sept. 2024	
Vacances d'automne	du vend. 11 oct. 2024 au lundi 28 oct. 2024	18 h 55 16 h 30
Début des compléments de langue pour les MSCI	lundi 28 octobre 2024	18h10
Établissement du bulletin intermédiaire	vend. 15 nov. 2024	
Vacances d'hiver	vend. 20 déc. 2024 au lundi 6 janv. 2025	18 h 55 16 h 30
Fin du 1 ^{er} semestre	vend. 17 jan. 2025	18h55
Relâches de février	vend. 14 février 2025 au lundi 24 février 2025	18 h 55 16 h 30
Vacances de Pâques	jeudi 10 avril 2025 au lundi 28 avril 2025	21 h 20 16 h 30
Congé de l'Ascension	jeudi 22 mai 2025 et vend. 23 mai 2025	
Congé de Pentecôte	lundi 9 juin 2025	
Fin des cours pour les classes de 2ECGA, 3ECGA et 3EMA et de la Voie passerelle	vendredi 23 mai 2025	21h25
Examen écrits passerelle	lundi 26 mai 2025 au vend. 6 juin 2025	
Examens écrits pour les classes de 2 ECGA, 3ECGA, 3EMA	lundi 2 juin 2025 au vend. 6 juin 2025	
Fin des cours pour les classes sans examens	vendredi 6 juin 2025	18h55
Fin de la session d'examens	mercredi 18 juin 2025	
Remise des titres (Voie passerelle ECGA et EMA)	mercredi 25 juin 2025 (date provisoire)	18h

Vacances scolaires, jours fériés et jours de congé jusqu'en juillet 2031

Vacances scolaires vaudoises

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Rentrée scolaire	22 août	21 août	19 août	18 août	17 août	23 août	21 août	20 août	26 août
Lundi du Jeûne fédéral	19 septembre	18 septembre	16 septembre	22 septembre	21 septembre	20 septembre	18 septembre	17 septembre	16 septembre
Vacances d'automne	15 au 30 octobre	14 au 29 octobre	12 au 27 octobre	11 au 26 octobre	10 au 25 octobre	9 au 24 octobre	14 au 29 octobre	13 au 28 octobre	12 au 27 octobre
Vacances d'hiver	24 décembre 2022 au 8 janvier 2023	23 décembre 2023 au 7 janvier 2024	21 décembre 2024 au 5 janvier 2025	20 décembre 2025 au 4 janvier 2026	24 décembre 2026 au 10 janvier 2027	24 décembre 2027 au 9 janvier 2028	23 décembre 2028 au 7 janvier 2029	22 décembre 2029 au 6 janvier 2030	21 décembre 2030 au 5 janvier 2031
Relâches	11 au 19 février	10 au 18 février	15 au 23 février	14 au 22 février	6 au 14 février	12 au 20 février	10 au 18 février	16 au 24 février	15 au 23 février
Vacances de Pâques	7 au 23 avril	29 mars au 14 avril	12 au 27 avril	3 au 19 avril	26 mars au 11 avril	14 au 30 avril	30 mars au 15 avril	19 avril au 5 mai	11 au 27 avril
Pont de l'Ascension (je/ve)	18 et 19 mai	9 et 10 mai	29 et 30 mai	14 et 15 mai	6 et 7 mai	25 et 26 mai	10 et 11 mai	30 et 31 mai	22 et 23 mai
Lundi de Pentecôte	29 mai	20 mai	9 juin	25 mai	17 mai	5 juin	21 mai	10 juin	2 juin
Fin de l'année scolaire	30 juin	28 juin	27 juin	26 juin	2 juillet	30 juin	29 juin	5 juillet	4 juillet
Vacances d'été	1 ^{er} juillet au 20 août	29 juin au 18 août	28 juin au 17 août	27 juin au 16 août	3 juillet au 22 août	1 ^{er} juillet au 20 août	30 juin au 19 août	6 juillet au 25 août	5 juillet au 24 août



Ce QR code permet d'ajouter toutes les dates des vacances scolaires vaudoises dans votre agenda.

Plan de situation

Site de Chamblandes



Table des matières

Direction.....	1
Administration et services.....	2
Secrétariat, RH et comptabilité.....	2
Bibliothèque.....	2
Réseau d'accompagnement et de soutien.....	2
Encadrement pédagogique.....	4
Conseiller·ère·s de classe ou conseiller·ère·s aux études.....	4
Engagement personnel des étudiant·e·s.....	5
Quelques points administratifs.....	6
Généralités et organisation.....	7
Horaire général.....	8
Numérotation des semaines de cours 2024-2025.....	10
Mémento.....	11
Vacances scolaires, jours fériés et jours de congé jusqu'en juillet 2031.....	12
Plan de situation.....	13